

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Lévis au 2175, chemin du Fleuve, St-Romuald, le jeudi **dix-sept janvier deux mille treize à 19 h 30.**

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Patry, Président
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président
M. Michel Turner, Administrateur
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur
M. Mario Fortier, Administrateur
M. Serge Côté, Administrateur
Mme Janet Jones, Administratrice
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.
M. Jean-François Carrier, Directeur général
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général

-ORDRE DU JOUR-

***** **PÉRIODE DE QUESTIONS** *****

En vertu de l'article 32 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, le Président invite les personnes qui désirent prendre la parole à le faire

***** **en début** ***** de réunion et à s'identifier et adresser leurs questions au Président.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 13 décembre 2012
3. Adoption des nouveaux tarifs métropolitains en vigueur à compter du 1er mars 2013
4. Adoption du plan quinquennal de gestion de la flotte pour les années 2013 à 2017
5. Embauche d'un stagiaire pour le service de l'exploitation – été 2013
6. Embauche d'un stagiaire pour le service de l'entretien – été 2013
7. Embauche d'un(e) stagiaire au service à la clientèle – été 2013
8. Nomination d'un vérificateur externe pour les années 2012-2013-2014
9. Nomination de madame Francine Marcoux, directrice des finances au poste de trésorière du Conseil d'administration
10. Autorisation de signatures

11. Autorisation de procéder à la création d'un poste « Coordonnateur(trice) du service à la clientèle » et de procéder à sa dotation
12. Autorisation de lancer un appel d'offres et à octroyer un contrat pour les services de taxi-bus dans l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, Lévis
13. Comptes payables
14. Points divers
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

1. - Adoption de l'ordre du jour

- RÉSOLUTION 2013-001-

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée ordinaire du jeudi, 17 janvier 2013 soit adopté tel lu considérant les modifications suivantes :

- Retrait du point **13.- Comptes payables**
- Ajout du point **14.1.- Points divers - Fixation des conditions de travail de madame Francine Marcoux, directrice des finances de la ST Lévis.**
-

Adoptée.-

2.- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 13 décembre 2012

- RÉSOLUTION 2013-002-

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
appuyé par Madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le jeudi 13 décembre 2012 soit adopté tel que lu.

Adoptée.-

3.- Adoption des nouveaux tarifs métropolitains en vigueur à compter du 1^{er} mars 2013

- RÉSOLUTION 2013-003-

CONSIDÉRANT que les nouveaux tarifs métropolitains doivent être adoptés par le Conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale et celui de la Société de transport de Lévis avant d'entrer en vigueur;

CONSIDÉRANT que l'entrée en vigueur des tarifs métropolitains est prévue pour le 1^{er} mars 2013;

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle
appuyé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
et résolu unanimement

QUE les nouveaux tarifs des titres de transport métropolitain pour la clientèle du transport urbain et adapté soient adoptés pour entrer en vigueur à compter du 1^{er} mars 2013 ;

CATÉGORIES	TARIF AU 1^{ER} MARS 2013
Général	120.00 \$
18 ans et moins – Étudiant plus + Privilège métropolitain	97.25 \$
Aîné (65 ans et plus +)	77.25 \$

Adoptée.-

4.- Adoption du plan quinquennal de gestion de la flotte pour les années 2013 à 2017

- RÉSOLUTION 2013 -004-

CONSIDÉRANT : que le Plan quinquennal doit être révisé tous les ans en tenant compte des besoins de la Société;

CONSIDÉRANT : le rapport déposé par la Direction générale sur l'état de la situation au niveau du parc d'autobus ;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Madame Janet Jones
appuyé par Monsieur Mario Fortier

et résolu unanimement

QUE ce Conseil approuve et adopte le Plan quinquennal de gestion de la flotte du parc d'autobus de la Société de transport de Lévis pour les années 2013 à 2017.

Adoptée.-

5.- Embauche d'un stagiaire pour le service de l'exploitation – été 2013

- RÉSOLUTION 2013-005-

CONSIDÉRANT les besoins du service de l'exploitation pour assurer les opérations quotidiennes en raison des remplacements à venir pour les vacances et congés fériés qui seront pris au cours de la période estivale par le personnel du service de l'exploitation;

CONSIDÉRANT la demande déposée par M. Sylvain Lévesque, directeur du développement des technologies et du développement des affaires et responsable de l'exploitation à la direction générale, d'embaucher

un(e) étudiant(e) en technique de logistique de transport à titre de stagiaire pour la période estivale;

CONSIDÉRANT que l'embauche au service de l'exploitation est déjà prévue au budget pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la Direction générale à procéder à l'embauche d'un(e) étudiant(e) en technique de logistique de transport à titre de stagiaire comme assistant superviseur au service de l'exploitation pour une période de quatorze (14) semaines à raison de trente-cinq (35) heures par semaine au taux horaire de 15.65\$.

Adoptée.-

6.- Embauche d'un stagiaire pour le service de l'entretien – été 2013

- RÉOLUTION 2013-006-

CONSIDÉRANT les besoins du service de l'entretien pour assurer les opérations quotidiennes en raison des remplacements à venir pour les vacances et congés fériés qui seront pris au cours de la période estivale par le personnel du service de l'entretien;

CONSIDÉRANT la demande déposée par M. Jocelyn Morissette, contremaître du garage à la Direction générale, d'embaucher un(e) étudiant(e) ;

CONSIDÉRANT que l'embauche au service de l'entretien est déjà prévue au budget pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle
appuyé par Madame Nathalie Plante

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la Direction générale à procéder à l'embauche d'un(e) étudiant(e) à titre de préposé au service au Service de l'entretien pour une période de dix (10) semaines à raison de trente-cinq (35) heures par semaine au taux horaire de 16.42\$.

Adoptée.-

7.- Embauche de stagiaires au service à la clientèle – été 2013

- RÉSOLUTION 2013-007-

CONSIDÉRANT les besoins du service à la clientèle pour assurer les opérations quotidiennes en raison des remplacements à venir pour les vacances et congés fériés qui seront pris au cours de la période estivale par le personnel du service;

CONSIDÉRANT que l'embauche de stagiaires au service à la clientèle est déjà prévue au budget pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Madame Marjorie Guay
appuyé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la Direction générale à procéder à l'embauche de deux (2) étudiants (e)s pour une période de douze semaines chacun (e) à raison de trente-deux (32,50) heures et demie par semaine au taux horaire de 15.65\$.

Adoptée.-

8.- Nomination d'un vérificateur externe pour les années 2012-2013-2014

- RÉSOLUTION 2013 -008-

CONSIDÉRANT : la résolution numéro 2012-168 autorisant la direction générale à procéder à un Appel d'offres sur invitation pour la nomination d'un vérificateur financier de la Société de transport de Lévis pour les années 2012-2013-2014;

CONSIDÉRANT : l'analyse des soumissions reçues par le Comité composé de Messieurs Jean-François Carrier, directeur général, Mario Sirois, directeur général adjoint et madame Patricia Morin, coordonnatrice des services comptables;

CONSIDÉRANT : la conformité de la proposition déposée par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. au document d'Appel d'offres;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame Janet Jones
appuyé par Monsieur Jean-Luc Daigle

et résolu unanimement

QUE ce Conseil accorde un mandat de vérification des états financiers pour les exercices se terminant les 31 décembre 2012, 2013 et 2014, la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. vérificateurs externes pour une période de trois (3) ans au montant de 33 835 \$ (taxes en sus).

Adoptée.-

9.- Nomination de madame Francine Marcoux, directrice des finances au poste de trésorière du Conseil d'administration

RÉSOLUTION 2013-009-

CONSIDÉRANT la nomination de madame Francine Marcoux à titre de Directrice des finances de la Société de transport de Lévis - Résolution no : 2012-169 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Serge Côté

et résolu à l'unanimité

QUE ce Conseil nomme madame Francine Marcoux, directrice des finances, trésorière du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis en remplacement de monsieur Jean-François Carrier, directeur général ;

QUE cette fonction supplémentaire soit rémunérée sur une base forfaitaire au montant de 5 000\$ annuellement ;

QUE cette nomination entre en vigueur à compter de l'adoption de la présente résolution ce jeudi 17 janvier 2013.

Adoptée.-

10.- Autorisation de signatures

RÉSOLUTION 2013-010-

CONSIDÉRANT la nomination de madame Francine Marcoux à titre de trésorière du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les autorisations de signatures de chèques, de contrats et de transactions bancaires ;

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

QUE monsieur Michel Patry, président ou monsieur Jean-Pierre Bazinet, vice-président **et** monsieur Jean-François Carrier, directeur général ou monsieur Mario Sirois, adjoint au directeur général ou madame Francine Marcoux, directrice des finances soient autorisés à signer pour et au nom de la Société, les chèques, les contrats et les transactions bancaires et/ou financières qui découlent des opérations et des décisions de ce Conseil **à compter de ce jour, jeudi le 17 janvier 2013.**

Adoptée.-

11.- Autorisation de procéder à la création d'un poste « Coordonnateur(trice) du service à la clientèle » et de procéder à sa dotation

RÉSOLUTION 2013-011-

CONSIDÉRANT : les nombreux projets en cours de réalisation à la ST Lévis et leurs impacts sur les habitudes de nos usagers (révision du réseau, Opus, Système d'aide à l'exploitation et information voyageur, promotion, etc.);

CONSIDÉRANT QUE: ces modifications se traduisent par des besoins accrus en matière de formation continue du personnel du service à la clientèle et à une hausse substantielle du nombre de requêtes déposées auprès de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE: pour maintenir une qualité de service, des téléphonistes réceptionnistes ont été embauchées et la plage horaire du service élargit;

CONSIDÉRANT QUE : le personnel de ce service est régulièrement confronté à des événements et des situations (tempête, manifestation, fermeture de rue, etc) qui commandent une décision immédiate et une mise à jour des informations transmises à la clientèle;

CONSIDÉRANT QU' : afin d'assurer une meilleure gestion et une meilleure coordination des activités et des ressources de ce service, il y a lieu de créer un poste coordonnateur(trice);

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Madame Nathalie Plante
appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la Direction générale à créer un poste de « Coordonnateur(trice) du service à la clientèle » et à procéder au recrutement

et à l'embauche d'une ressource sur une base permanente selon les conditions régissant le personnel de bureau.

Adoptée.-

12.- Autorisation de lancer un appel d'offres et à octroyer un contrat pour les services de taxi-bus dans l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, Lévis

RÉSOLUTION 2013-012-

CONSIDÉRANT QUE : la STLévis est allée en appel d'offres pour octroyer un contrat pour les services de taxi-bus dans l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, Ville de Lévis (réf. Résolution numéro 2012-155)

CONSIDÉRANT QUE: qu'aucune des quatre (4) propositions reçues n'était jugée conforme par le Directeur de l'exploitation;

CONSIDÉRANT QUE : les contrats de taxis-bus expiraient le 31 décembre 2012 et qu'une prolongation de 1 mois a été négociée de gré-à-gré avec les fournisseurs actuels;

CONSIDÉRANT QUE : qu'il y a lieu de relancer le processus d'appel d'offres dans les plus brefs délais ;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la direction de l'exploitation à la Direction générale;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale :

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Monsieur Jean-Luc Daigle

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la Direction générale à lancer un appel d'offres et à octroyer un contrat pour les services de taxi-bus dans l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, Ville de Lévis.

Adoptée.-

13.- COMPTES PAYABLES - RETIRÉ

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer les conditions de sa rémunération en fonction du rapport de l'étude salariale concernant le personnel cadre et les professionnels non-syndiqués de la ST Lévis préparé par la firme Morneau Shepell;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

QUE ce Conseil établisse la rémunération de madame Francine Marcoux, directrice des finances selon la classe 12, niveau 7 tel que déterminé dans le rapport d'étude salariale concernant le personnel cadre et les professionnels non-syndiqués de la ST Lévis préparé par la firme Morneau Shepell;

Adoptée.-

15.- Période de questions

16.- Levée de l'assemblée

- RÉSOLUTION 2013-014-

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

Le Président, Michel Patry

Le secrétaire, Mario Sirois